

Une monnaie communiste ?

Xavier Morin

Association Réseau Salariat
xavier.morin1968@protonmail.com

Groupe Thématique « Économie du salaire à vie »

Association Réseau Salariat
economie@reseau-salariat.info

La monnaie *communiste* que nous proposons est une monnaie exclusivement salariale au moment de sa création, et exclusivement distributive au moment de sa destruction. Son institution repose sur le déjà-là du droit politique au salaire, plus connu sous l'expression *salaire à vie*. Il s'agit d'une monnaie démocratique, simple instrument de distribution de la production dans une économie intégralement gérée par les producteurs.

Introduction

Nous présentons ici les travaux du groupe thématique « Économie du salaire à vie » de *Réseau Salariat*¹, association d'éducation populaire. Ces travaux reposent sur les analyses de B. Friot², sociologue, et de B. Bony³, économiste. Ils sont donc le résultat d'une filiation inhabituelle, de l'université à l'éducation populaire.

La découverte essentielle de B. Friot est le *déjà-là* macroéconomique du salaire à la qualification personnelle, ou *salaire à vie*⁴. Il nous

1 L'association Réseau Salariat a été fondée en 2011 autour d'un manifeste : *Pour un statut politique du producteur*. cf le site www.reseau-salariat.info

2 Les travaux de B. Friot opèrent une démystification du récit officiel relatif à la sécurité sociale. Son ouvrage majeur est « Puissances du salariat », (1998, édition augmentée 2012, en poche en Points Seuil 2021).

3 Le modèle élaboré par B. Bony est disponible sur le site de Réseau Salariat : <https://www.reseau-salariat.info/brochures/e70779e7b9b071b96aa3759471c98b1b/>

4 Le salaire à la qualification personnelle est la subversion par la classe ouvrière du salaire capitaliste tel que Marx le décrit.

montre en effet la subversion du salariat opérée par la classe ouvrière durant le 20^{ème} siècle, salariat qu'il qualifie de *prémices du communisme* en raison de sa contradiction avec le salariat du siècle précédent. Il pose le salaire à vie comme premier pilier d'un statut de producteur communiste, statut permettant la maîtrise de la production par les producteur.trices. L'autre filiation de nos travaux est celle de B. Bony, principal artisan d'un modèle économique fondé sur la généralisation de ce statut. Nous avons reparcouru ses raisonnements, identifié ses avancées, analysé ses points de blocage. Ce processus nous a conduits à modifier certains aspects de son modèle et proposer une monnaie *communiste*.

Nous qualifions cette monnaie de *communiste* car elle s'oppose radicalement à la monnaie qui circule actuellement, à savoir une monnaie qui permet la prise de pouvoir sur la production, la monnaie *capitaliste*. Notre monnaie est délestée de cette fonction de financement de la production. C'est une monnaie exclusivement distributive. Relative au salaire, et seulement au salaire, elle se limite au droit de tirage sur la production. En conséquence, elle est fondée sur un enrichissement de la citoyenneté : le droit politique au salaire.

1. Citoyenneté politique... et économique

L'institution démocratique de la création monétaire est l'une des conditions sine qua non de la maîtrise du travail abstrait par les producteur.trice.s⁵. Quelle que soit son expression, elle nécessite un certain cadre économique et politique. Ainsi nous posons que les conditions requises à son institution sont relatives à la citoyenneté dans ces deux dimensions, économique et politique.

En France, le mode de production capitaliste institue son régime politique à partir de la révolution de 1789. Nous allons donc observer l'évolution du statut économique et politique de la personne à compter de cette date.

1.1. Le statut politique de la personne

L'analyse du statut politique de la personne nécessite un rappel historique de longue date : la démocratie commence à Athènes dans sa forme directe, non représentative. Son principal outil est alors le tirage au sort, non l'élection. Cette forme radicale permet de se protéger des régimes oligarchiques et ploutocratiques. Elle se fonde

5 Nous posons que la maîtrise du travail abstrait par les producteur.trices est la condition nécessaire à leur maîtrise du travail concret.

sur la *méfiance* envers les pouvoirs par l'institution d'outils techniques qui en assurent le contrôle, mais elle est aussi l'expression d'une *confiance* en la capacité du demos à prendre en charge la responsabilité politique.

Ce modèle est-il envisageable à une plus grande échelle démographique ? La question reste ouverte. Toujours est-il que les « démocraties » modernes, notamment en France, se sont constituées sur de tout autres bases, celles de la représentation. La raison en est qu'une nouvelle classe sociale s'est formée durant les siècles précédant la révolution de 1789 : la bourgeoisie. Cette classe avait déjà conquis le pouvoir économique. Son mouvement fut donc celui de la conquête du pouvoir politique⁶, pouvoir excluant les masses populaires. De ces troubles politiques surgit alors l'institution d'un nouveau régime : la république. C'est alors que le système des élections fut institué, et c'est ainsi que nous sommes passés de l'aristocratie héréditaire à l'aristocratie élective⁷. Notre époque en porte encore les traces de la plus vive clarté : notre « démocratie » est assurément une oligarchie⁸.

Cependant la bourgeoisie a dû s'allier à l'ensemble du tiers-état durant la période révolutionnaire. Cette nécessité stratégique a permis l'irruption d'une déclaration dont l'ampleur est sans précédent : la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Ce texte est l'acte de naissance de la citoyenneté. Il nous déclare *libres et égaux en droit* ! Il s'agit alors d'une irrévérence absolue aux principes fondateurs de l'ancien régime. L'hérédité, si elle a ses conséquences en termes économiques, ne doit plus en avoir en termes politiques. La dynamique révolutionnaire a donc inventé, au-delà de l'individu concret, l'abstraction du *citoyen*. Nous y voyons le passage d'une transcendance religieuse à une transcendance politique. Tout français majeur est posé en capacité et en responsabilité de la chose publique.

Les luttes sociales et politiques des 19^{ème} et 20^{ème} siècles sont celles de la conquête du suffrage universel. Nous saluons comme il se doit ces victoires mais nous devons constater que le suffrage universel est aussi un dispositif de consentement à l'ordre établi. Les élections sont en effet un bon moyen de légitimer le pouvoir et la répression de toute révolte. Il faut noter par ailleurs notre confusion ordinaire entre *élire* et *voter*, confusion assurément révélatrice : *voter*, c'est voter la loi, tandis qu'*élire* consiste à renoncer à ce droit.

6 Nos travaux s'inscrivent dans la philosophie du matérialisme historique. Aussi nous affirmons que toute révolution est un processus au long cours qui commence par le changement du mode de production et s'achève par celui du régime politique.

7 Nous parlons ici d'*aristocratie* élective dans le sens où le système électoral invite les électeurs à choisir *le meilleur* candidat.

8 A ce sujet : F. Dupuis-Déri « Démocratie : histoire politique d'un mot » Lux.

Ce que nous observons aujourd'hui est l'inexorable progression de l'abstention. À cela s'ajoute l'augmentation des voix pour l'extrême droite. Ces constats résonnent pour nous comme des avertissements. L'expression de la citoyenneté par les élections est largement insuffisante. Dès lors, sa disparition n'est plus du tout inconcevable. Nous posons donc l'urgente nécessité de l'enrichir de nouveaux droits, non seulement politiques, mais aussi économiques. Ce qui fonde une société est la production et la reproduction de son existence matérielle. Il est donc absolument nécessaire d'étendre la citoyenneté au monde du travail. Cela consiste à instituer toute personne majeure comme en capacité et en responsabilité au travail. La production, en tant qu'infrastructure de toute société, doit devenir le lieu privilégié de la démocratie.

Cette situation résulte essentiellement de la victoire de la bourgeoisie sur le prolétariat durant la révolution. Aussitôt instituée, notre citoyenneté s'est trouvée fortement limitée. Cette dépossession a pris la forme du processus électoral, processus par lequel le pouvoir se trouve confisqué. Mais ce ne fut pas le dernier mot de l'histoire. Les luttes relatives au travail ont connu de grandes victoires durant le 20^{ème} siècle. Nous y trouvons les fondations de l'extension de la citoyenneté.

1.2. Le statut économique de la personne⁹

S'il est un lieu où la démocratie n'a pas cours, c'est bien celui de l'« entreprise », concept très flou et sans contours juridiques¹⁰. Il faut cependant y regarder de plus près car le statut des producteur.trices n'est pas uniforme. Nous pouvons en effet distinguer trois niveaux statutaires actuellement en vigueur, lesquels donnent à voir très clairement les étapes de sortie du mode de production capitaliste.

Certes, le statut des producteur.trices n'est pas la seule institution révélatrice de la démocratie économique. Le régime de propriété des moyens de production est également décisif, nous y reviendrons. Mais ce statut économique des personnes constitue la base nécessaire à la maîtrise du travail. Nous ne connaissons pas d'institution démocratique de création monétaire sans un statut économique de la personne à la hauteur d'un tel enjeu.

Il y a donc actuellement trois niveaux statutaires. Nous les présentons ici dans l'ordre chronologique de leur apparition, lequel correspond à un progrès qualitatif de très grande ampleur.

9 Nous renvoyons ici, pour l'ensemble du chapitre, à l'ouvrage de C. Didry « L'institution du travail, droit et salariat dans l'histoire », édition La Dispute.

10 L'entreprise en tant que telle est entité productive sans existence juridique, thème développé dans « Dépasser l'entreprise capitaliste », D. Bachet & B. Borrits, édition du Croquant, 2021.

1.2.1. Les travailleur.euses libres sur un marché

Il s'agit du statut canonique du mode de production capitaliste, institué dans le sillage de la révolution française. C'est le statut qui autorise l'exploitation la plus forte. Il permet l'effectuation du travail sous le régime légal du commerce, et non du travail. Le terme actuellement en usage pour désigner cette catégorie de producteur.trices est celui d'*indépendant*. Cela concerne les paysans, artisans, commerçants, libéraux, autoentrepreneurs et producteur.trices ubérisé.es.

Le terme *indépendant* est propice à la confusion. Il est vrai que cette catégorie de producteur.trices ne connaît pas de lien de subordination à un employeur. Il est vrai également qu'il s'agit toujours d'entreprises individuelles, ce qui autorise le MEDEF à classer cette catégorie dans celle de toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, et ainsi dissimuler une exploitation bien réelle¹¹. En effet, l'indépendant se trouve toujours sur un marché dominé par des entités capitalistes de très grande taille, lesquelles lui imposent, en tant que prêteurs, clients ou fournisseurs, des conditions contractuelles qui renforcent leur domination et leur exploitation. En définitive, la grande majorité des indépendants n'a qu'une maîtrise très relative de son travail. Ses revenus, que nous classerons majoritairement parmi ceux du travail, et non du capital, sont bien souvent le strict nécessaire à la satisfaction de ses besoins.

La situation générale des indépendants est donc bien peu enviable. Nous voulons cependant souligner le fait qu'une partie d'entre eux, celles et ceux qui travaillent dans le secteur de la santé, bénéficient d'un marché protégé par le régime d'assurance maladie de la sécurité sociale. En effet, leur patientèle est solvabilisée. Leurs revenus sont donc garantis.

Enfin, nous observons que les indépendants sont très minoritaires en France¹². Les producteur.trices sont désormais des salarié.es dans leur immense majorité. Cette situation est le résultat des luttes sociales du 20^{ème} siècle.

1.2.2. Les producteur.trices salarié.es dans l'emploi

Ce statut économique est actuellement le plus répandu. Il trouve son origine dans l'institution du code du travail le 28 décembre 1910. Il sera suivi de la reconnaissance des conventions collectives le 25

11 Contrairement au MEDEF, l'INSEE comptabilise les entreprises individuelles dans l'agrégat "Ménages" et non en tant qu'entreprise.

12 Les producteur.trices indépendants représentent 11 à 12 % des personnes « en emploi » selon l'INSEE. La création en 2009 du statut d'autoentrepreneur a provoqué une hausse désormais stabilisée depuis 2013.

Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4470790?sommaire=4470890>

mars 1919. Nous considérons ces institutions comme un premier pas dans le mouvement révolutionnaire de sortie du statut de travailleur.euse libre sur un marché. La sous-traitance que subissent les indépendants est alors interdite. Les donneurs d'ordre sont désormais contraints aux responsabilités de l'employeur. Le code du travail offre enfin le cadre juridique nécessaire à des rapports de production moins asymétriques. Il pose quelques limites à l'exploitation.

L'établissement des conventions collectives est le cœur des luttes syndicales du 20^{ème} siècle. Il s'agit d'établir les grilles de salaires relatives à tous les postes de travail, chaque poste de travail correspondant à un niveau de *qualification*¹³. C'est ainsi que les producteur.trices affirment leur contribution à la production de valeur, et donc leur aptitude à diriger la production. Nous y percevons une visée communiste de maîtrise du travail.

Nous devons cependant modérer notre enthousiasme. Cette avancée de grande ampleur n'est encore qu'un premier pas. Le poste de travail, support de la qualification, demeure privatif, c'est-à-dire que les propriétaires en gardent la maîtrise. C'est ainsi que les producteur.trices salarié.es dans l'emploi peuvent connaître le chômage¹⁴. Leur contrat de travail stipule très clairement un lien de subordination à leur employeur. Dès lors, nous observons l'existence d'un marché de l'emploi. Si le code du travail et les conventions collectives sont effectivement un antagonisme, dans le mode de production capitaliste, les détenteurs du capital et des grands moyens de production ont su s'en accommoder : certains postes de travail ont tout à gagner à la pérennité de ce type de contrat, quand d'autres subissent une dégradation statutaire. Quant au marché de l'emploi, c'est non seulement l'armée de réserve évoquée par Marx¹⁵, mais c'est encore un marché.

Mais concluons sur un point extrêmement positif : le statut de salarié.e dans l'emploi fut la base nécessaire d'une révolution bien plus grande : la subversion de la sécurité sociale effectuée en 1946. C'est alors qu'un autre salaire s'est développé, par le biais de la cotisation sociale : un salaire socialisé, matrice d'une qualification attachée à la personne elle-même.

13 Nous clarifions ici la confusion ordinaire entre *qualification* et *certification* : la qualification relève du travail abstrait et de la valeur dans sa dimension économique tandis que la certification relève du travail concret et de la valeur d'usage.

14 Le mode de production capitaliste est un système d'exclusion du champ du travail. Il s'agit de s'y insérer, puis de vivre dans la crainte d'en être exclu. Le chantage à l'emploi en est la pleine expression.

15 Le concept d'*armée de réserve* apparaît dans l'œuvre de Marx dans « Travail salarié et capital » (1847). Il le développe plus largement en 1867 dans « Le capital », chapitre 25.

1.2.3. Les producteur.trices titulaires d'une qualification personnelle

Ce statut est plus connu sous l'expression *salaire à vie*, mais nous le présentons à travers son expression technique : *salaire à la qualification personnelle*¹⁶. C'est en effet la qualification qui est décisive puisqu'elle passe du poste de travail à la personne elle-même. Tout l'enjeu de la qualification se révèle à travers ce passage : la personne devient détentrice de son salaire quelle que soit sa situation relative au travail¹⁷.

Ironie de l'histoire, le salaire à la qualification personnelle trouve son origine au 19^{ème} siècle, sous le régime de Louis-Philippe 1^{er}¹⁸. Il apparaît en lien avec le grade dans les rangs de l'armée française, mais ne révélera sa puissance révolutionnaire que beaucoup plus tard, en 1946. C'est ainsi que la qualification personnelle s'exprime encore en tant que grade dans la fonction publique.

1946 est le moment historique d'un prodigieux développement de ce statut, non seulement dans la fonction publique d'état (M. Thorez, loi du 19 octobre 1946), mais aussi dans la subversion de la sécurité sociale (A. Croizat, loi du 22 mai 1946) à travers laquelle se constituent la fonction publique hospitalière, le régime des retraites et celui des allocations familiales. Mais ce n'est pas tout, cette forme statutaire est également instituée dans les grandes entreprises nationalisées telles qu'EDF-GDF (M. Paul, loi du 8 avril 1946). Durant les décennies suivantes, nous verrons se développer des formes analogues plus ou moins abouties à travers le chômage et l'intermittence¹⁹. Enfin, notons l'existence d'un droit à carrière dans certains secteurs d'activité, institution dans laquelle le chômage est encore possible, mais où la qualification est attachée à la personne. C'est au total 17 millions de citoyen.nes qui sont actuellement titulaires d'un salaire à la qualification personnelle, soit un tiers des

16 Nous distinguons radicalement le *salaire à la qualification personnelle*, ou *salaire à vie*, des nombreuses propositions de *revenu universel* (ou *revenu de base*, de *subsistance*, etc.), lesquelles ont pour projet de supprimer la qualification et le régime général de la sécurité sociale. Ce *revenu*, au contraire du *salaire*, n'entretient aucun rapport avec le travail. Il nous maintient au rang de mineurs économiques bénéficiant de la solidarité capitaliste financée par l'impôt.

17 Ce statut nous pose comme en capacité et en responsabilité au travail de l'âge de la majorité jusqu'à la mort. Il supprime donc les catégories de chômeurs et de retraités. En conséquence, nous ne pouvons plus être exclus du champ du travail.

18 Loi ordinaire du 8 mai 1834. Elle fait suite à la loi Gouvion-Saint-Cyr du 10 mars 1817, relative au recrutement et à l'avancement, et à la loi Soult du 14 avril 1832. Les principes de base sont évoqués dans la loi Soult de 1832, dont l'article 24 indique que : « L'emploi est distinct du grade. Aucun officier ne pourra être privé de son grade que dans les cas et suivant les formes déterminées par la loi ».

<https://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2005-4-page639.htm>

19 Nous rapportons le statut des chômeurs et des intermittents à l'ensemble des formes statutaires déliant le salaire de l'emploi. A ce sujet, M. Grégoire, « Les intermittents du spectacle, enjeux d'un siècle de luttes », La Dispute, 2013.

majeur.es. Il ne s'agit donc pas d'une utopie, comme l'expression *salaire à vie* peut quelquefois le suggérer. Ce recensement nous révèle au contraire une réalité macrosociale du salaire à la qualification personnelle.

Concluons sur ce point en précisant que le salaire à la qualification personnelle connaît deux grandes sources de financement qu'il convient de distinguer : l'impôt et la cotisation sociale. Le financement par l'impôt concerne la fonction publique d'état. Son caractère redistributif est d'essence capitaliste et légitime sa gestion par l'état²⁰. A contrario, le financement par la cotisation sociale, qui concerne les producteur.trices du régime général de la sécurité sociale, est une part socialisée du salaire, ce qui légitime sa gestion par les producteur.trices, comme ce fut le cas entre 1946 et 1967. Le salariat a ainsi donné la preuve de son aptitude à gérer un budget macroéconomique à travers le régime général de sécurité sociale des pensions de retraite, de la production de soins et des allocations familiales²¹.

1.3. Les carences du statut économique

Les trois régimes statutaires que nous venons de décrire constituent l'histoire du salariat en France. Ils donnent à voir le mouvement de la lutte entre la classe capitaliste, propriétaire des grands moyens de production, d'une part, et la classe prolétarienne, détentrice de sa force de travail, d'autre part. Le constat que nous en faisons est que le salariat capitaliste, à savoir le statut des indépendants, est extrêmement minoritaire. Il faut ici noter qu'il s'agit du salariat que Marx analyse en vue de son abolition²². Son vœu est donc en voie d'être exaucé ! La classe ouvrière a peu à peu marginalisé ce statut canonique du capitalisme, non pour supprimer toute forme de salariat, mais pour instituer, consciemment ou non, le salariat communiste²³. La qualification personnelle est en effet la base nécessaire à l'institution d'un statut de producteur.trice permettant la maîtrise collective du travail. Nous posons sa généralisation comme l'enjeu décisif de notre époque. La classe dominante partage visiblement avec nous cette analyse puisque son action vise à

20 L'impôt est une légitimation du capital et de la propriété lucrative par l'état.

21 Ce régime général est pour nous le déjà-là de la caisse des salaires que nous proposons d'instituer pour créer notre monnaie communiste (voir chapitre 4.2).

22 Marx préconise l'abolition du salariat dès 1847 dans « Travail salarié et capital ». Cette affirmation fait aujourd'hui l'objet d'une controverse entre les marxistes orthodoxes et Réseau Salariat. Nous faisons en effet le constat que le salariat de notre époque n'est plus du tout celui qu'a connu Marx. Il s'agit donc pour nous de le généraliser dans sa forme la plus avancée, et non de l'abolir. Nous invitons ici à la lecture de C. Didry, « L'institution du travail, droit et salariat dans l'histoire », La dispute, 2016.

23 En tant que matérialistes, nous posons que le mouvement du réel précède celui des idées et des représentations.

fragiliser la qualification en la faisant passer de la personne au poste de travail, par le retour des contractuels à la place des fonctionnaires dans les services publics, voire à détruire cette qualification en poussant les salariés dans l'emploi vers le statut d'indépendant.

Cependant le droit politique au salaire n'est pas le seul élément nécessaire à l'institution d'un statut de producteur.trice communiste. Il doit s'accompagner d'une copropriété d'usage des moyens de production, ce qui implique la suppression de la propriété capitaliste²⁴. Force est de constater que nous en sommes encore très loin. Si les coopératives sont l'expression d'une forme juridique intéressante²⁵, leur présence sur le marché capitaliste demeure très marginale. Plus largement, le secteur de l'économie sociale et solidaire est fortement contaminé par des pratiques capitalistes. Quant aux grandes entreprises étatisées, nous observons leur gestion par un état complice du capital. Nous constatons que cette forme de propriété ne permet pas la souveraineté des producteur.trices sur la production, l'expérience soviétique l'a clairement démontré. Nous posons donc que la copropriété d'usage doit s'articuler avec des formes variées de copropriétés patrimoniales, sans toutefois les superposer²⁶.

C'est ici le moment opportun pour rappeler que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen affirme, dans son article 17, que *la propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé*. Cette affirmation est celle de la bourgeoisie et concerne avant tout la propriété des moyens de production. Nous la prenons au mot et revendiquons la généralisation de cette propriété. Nous attendons de la révolution qu'elle tienne enfin ses promesses.

En conclusion, nous affirmons que la citoyenneté française, en ce début de 21^{ème} siècle, est largement insuffisante. Les institutions politiques nous déclarent libres et égaux en droit, mais nous sommes encore des mineurs économiques, sans aucune maîtrise de la production. Les luttes du 20^{ème} siècle ont certes permis de très grandes avancées, mais le passage au salariat communiste est inachevé. Cela reste pourtant la condition nécessaire à une citoyenneté pleine et entière. Alors seulement nous pourrons abolir la monnaie qui soutient cet état de fait : la monnaie *capitaliste*.

24 Nous entendons par là toute propriété permettant l'exploitation du travail d'autrui.

25 Nous renvoyons ici à B. Borrits, « Au-delà de la propriété », La découverte, 2018.

26 Le statut de producteur.trice implique la propriété d'usage des moyens de production, condition nécessaire à la prise de décision par ces mêmes producteur.trices. Cependant les institutions de la démocratie économique doivent pouvoir attribuer cet usage à un autre collectif, ce qui nécessite la séparation de ces deux formes de propriété.

2. La monnaie capitaliste

Ce qui caractérise la monnaie capitaliste est sa prodigieuse aptitude à se transformer en capital. C'est de là qu'elle tire son pouvoir sur l'économie, en termes de financement de l'investissement. Cette propension à l'accumulation s'appuie sur les principes de formation de la plus-value²⁷, mais elle repose d'abord sur la fonction de *réserve de valeur*²⁸. Cette fonction, inhérente à toute monnaie, devient proactive dans le mode de production capitaliste. La formation du capital, instrument du pouvoir sur notre économie, est alors le seul enjeu de la production. A ce pouvoir s'ajoute celui d'orientation et de planification de la production. Ces décisions sont prises par les investisseurs et les banques commerciales. Les « citoyen.nes » n'ont pas leur mot à dire sur ces orientations.

2.1. La monnaie capitaliste en tant que pouvoir de financement de la production

En mode de production capitaliste, la création monétaire s'effectue par crédit dans les banques commerciales. Ce pouvoir, d'une importance si décisive, est donc entre les mains de groupes privés. C'est ici le lieu d'une exclusion totale de la démocratie.

La monnaie est créée ex-nihilo quand un crédit est accordé. Elle est détruite au moment du remboursement, à chaque mensualité. Cette opération de création-destruction est un jeu d'écriture comptable instantané. Au tout début de l'opération, le tableau à double entrée présente la dette de la banque, payable immédiatement, d'une part, et la dette de l'emprunteur, remboursable par échéances, d'autre part. Chaque mensualité fait diminuer ces dettes, par remboursement d'un côté, destruction de l'autre. C'est ainsi que les comptes restent à l'équilibre. Au niveau des banques commerciales, le remboursement de l'emprunteur comprend donc une partie qui sera détruite, correspondant à la somme empruntée, et une partie qui sera leur profit, correspondant à l'intérêt. Quant aux entreprises qui empruntent et remboursent, la monnaie créée au moment du crédit leur permet une production de valeur nouvelle. Cette monnaie correspond au paiement des investissements. Cependant cette production va impliquer une création de monnaie supplémentaire, au moment de sa vente, pour financer le profit²⁹. La production, c'est-à-dire notre travail, est donc la condition de l'accumulation du capital. C'est à Marx que nous devons cette grande découverte : la

27 Marx analyse la formation de la plus-value en 1859 dans « Contribution à la critique de l'économie politique ».

28 La fonction de *réserve de valeur* peut trouver certaines limites dans les monnaies fondantes.

29 Cette création de monnaie supplémentaire se fera ailleurs par un autre emprunteur.

formation de la plus-value, autrement dit du capital, se réalise par l'achat d'une marchandise particulière : la force de travail. Ce processus s'appuie sur le statut des producteur.trices et le régime de propriété propres au capitalisme.

C'est ici que le mode de production capitaliste révèle son caractère tautologique : le seul enjeu de l'investissement est l'accumulation du capital. Nous travaillons moins pour produire des valeurs d'usage que pour alimenter des centres de profits, et ce par le remboursement d'une dette fictive puisque la valeur produite est le fruit du travail, et seulement du travail. Ce principe devient dangereux quand nous observons que l'avance de capital, sous la forme du crédit, est désormais la condition sine qua non de toute la production. C'est en effet la totalité de la production qui désormais doit se soumettre à ce mode de financement. Nous affirmons donc sans réserve le caractère totalitaire du capital.

2.2. La monnaie capitaliste en tant que pouvoir de planification de la production

Dans le capitalisme, le pouvoir de création monétaire est simultanément celui de planification de la production. Non seulement les banques privées créent la monnaie, mais elles orientent et planifient les marchés en accordant ou refusant l'accès au crédit. C'est à dessein que nous parlons de *planification* de la production. Le mode de production capitaliste se présente en effet sous une forme très avancée de socialisation de la production à l'échelle mondiale³⁰. L'essentiel de la production est le fait de très grandes entreprises multinationales qui contrôlent des entités plus petites par le biais de la sous-traitance. L'ensemble est planifié par les grandes banques. Le seul enjeu de cette planification est l'accumulation du capital. En conséquence, la validation des crédits n'est pas décidée en fonction de la valeur d'usage des productions envisagées, mais en fonction de la survaleur économique qu'elles sont supposées engendrer. Nous observons que ce système génère de très nombreuses pathologies, en termes écologiques et anthropologiques. De fait, ni la destruction de l'environnement ni l'exploitation des producteur.trices ne sont pris en compte dans les décisions. Ces pathologies sont au contraire poussées à leur paroxysme par la concurrence effrénée qui fonde ce régime de propriété lucrative. Plus généralement, ces phénomènes d'augmentation de l'exploitation et de concentration à très grande

30 La concentration de la production à une échelle toujours plus grande est aussi une socialisation de cette production. Ce phénomène est à relier à l'évolution de la division du travail qui nous rend aujourd'hui totalement dépendants les uns des autres. C'est aussi de ce point de vue que nous affirmons la nécessité du communisme.

échelle sont le résultat d'une lutte éperdue des détenteurs de capitaux contre la baisse tendancielle du taux de profit³¹, implacable processus que Marx a démontré et qu'A. Vatan a mis à jour pour la période qui nous concerne³². Cela étant posé, l'exploitation a ses limites, de même que la concentration de la production. Leur exacerbation a certes permis de relever le taux de profit durant les dernières décennies, mais le bout de cette logique semble très proche.

Les revers de cette situation sont très nombreux, par exemple dans le domaine de la recherche fondamentale. Le retour sur investissement est ici très aléatoire et ne peut s'envisager qu'à très long terme. C'est donc l'état qui prend le relai, par le biais de nos impôts, pour ensuite rétrocéder au secteur privé les nouveaux marchés les plus prometteurs. Ainsi, la légitimation du profit par la prise de risques, si elle a eu ses laudateurs, est désormais indéfendable. L'état est devenu le principal investisseur pour de nombreux secteurs d'activités, bien au-delà de la recherche et développement. C'est maintenant le prolétariat qui, à travers l'impôt, investit pour s'exploiter lui-même ! Le capital se réoriente vers des marchés spéculatifs, c'est-à-dire parasites, sans plus aucun rapport avec la production.

Il faut enfin signaler un phénomène invisible, celui des productions qui ne voient pas le jour par défaut de financement. En effet, bien des valeurs d'usage ne sont pas produites, quand le crédit est refusé, ou du seul fait que l'endettement est fortement rédhibitoire aux yeux des producteur.trices. Le capitalisme est souvent présenté comme proactif, en termes d'innovation et de création, mais force est de soupçonner un phénomène inverse³³.

3. La monnaie communiste

Nous avons jusqu'ici présenté un état des lieux des institutions relatives au travail, en termes de statut des producteur.trices, de propriété des moyens de production et de financement de l'investissement. Nous espérons avoir ainsi montré que le mode de production actuel n'est pas intégralement capitaliste. Une bulle de communisme s'est formée durant le 20^{ème} siècle, non seulement par

31 La baisse tendancielle du taux de profit est un concept déjà présent chez Adam Smith, John Stuart Mill et David Ricardo, mais c'est Marx, dans le Livre III du Capital, qui en fait une force de loi propre au capitalisme. Cependant cette loi est encore discutée car des contre-tendances (secondaires ?) sont également à l'œuvre.

32 A. Vatan « La situation de la classe laborieuse en France », édition Delga.

33 Les producteur.trices font leur possible pour compenser ce défaut de financement :
Source : <https://reporterre.net/Financement-participatif-quand-les-citoyens-remplacent-les-banques>

la subversion du statut de producteur.trice, mais aussi, comme nous allons le voir, par la subversion du mode de financement de l'investissement.

Nous commencerons par présenter le modèle économique de B. Bony. Il constitue en effet une étape décisive dans notre élaboration d'une monnaie communiste puisqu'il généralise cette bulle de communisme à la totalité de la production. Nous reviendrons brièvement sur le moment fondateur du salaire à la qualification personnelle et développerons plus avant l'autre subversion qui l'accompagne, celle du mode de financement de l'investissement. Le modèle de B. Bony s'appuie résolument sur ces révolutions.

C'est enfin par la critique de ce modèle que nous poserons les bases de notre monnaie communiste. Nous montrerons par quel renversement notre approche a selon nous permis de résoudre les problèmes rencontrés par B. Bony, ce qui inclut le mode de calcul des prix qui lui faisait défaut.

3.1. L'invention du cycle cotisation-subvention par la classe ouvrière

Nous partirons ici des éléments présentés dans la partie consacrée au salaire à la qualification personnelle (1.2.3), plus précisément quand celui-ci est partie prenante du régime général de la sécurité sociale et utilise l'outil de la cotisation sociale. Quant à l'autre grand secteur d'institution macrosociale du salaire à la qualification personnelle, celui de la fonction publique d'état financée par l'impôt, positivement rebaptisé *supplément obligatoire*³⁴ par J. M. Harribey, nous le laisserons dans l'ombre. Le financement par le salaire socialisé, ainsi qu'il s'effectue dans le régime général, nous semble en effet bien supérieur au financement par l'impôt, lequel est redistributif et légitime l'état en tant que gestionnaire. Si nous soulignons l'heureuse expression de J. M. Harribey, c'est en vue d'affirmer avec lui le caractère productif de la fonction publique dans son ensemble : dans le secteur hospitalier par exemple, nous entendons trop couramment que l'hôpital relève de *la dépense publique*, quand il s'agit à l'évidence de *production*, qui se fonde sur des institutions qui subvertissent leurs fondations capitalistes. Mais le financement par le salaire socialisé, ainsi qu'il s'effectue dans le régime général, nous semble bien supérieur au financement par l'impôt. C'est donc la part du salaire qui est socialisée qui sera pour nous un *supplément obligatoire*.

Ce qui caractérise le mode de production propre au régime général de la sécurité sociale est tout d'abord sa mise en place par les

34 J. M. Harribey propose cette formulation dans son ouvrage « La valeur, la richesse et l'inestimable ». Il s'agit de montrer le caractère productif de l'impôt.

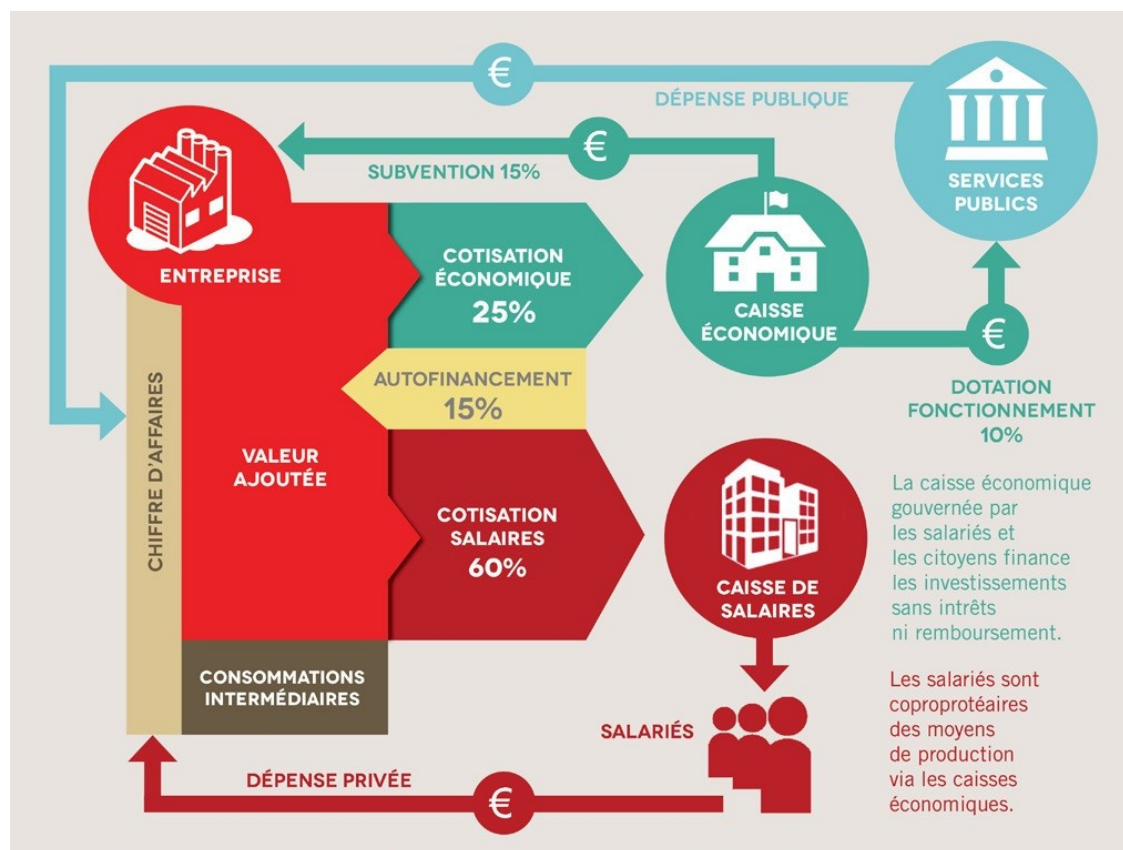
producteur.trices. L'hostilité politique et syndicale est alors presque totale. Seuls le PCF. et une partie de la CGT y sont favorables et participent à son institution³⁵, tant sur le plan législatif que dans l'action concrète de création des caisses et des outils de gestion. Nous laissons ici de côté la critique cependant nécessaire du récit officiel de *la création de la sécu par De Gaulle* et son cortège de fables. Cette légende si tenace a pour seule fonction de dissimuler la puissance révolutionnaire du prolétariat, non seulement dans son mouvement de subversion complète d'une institution capitaliste, mais encore dans son aptitude à en faire un modèle d'efficacité technique et économique. Les années 50 et 60 sont en effet le moment d'une métamorphose de la production de santé en France. Nous observons à contrario une lente dégradation de cette production depuis que se sont succédées, à partir des années 80, les contre-réformes aboutissant à la gestion par l'état. Le régime général nous apporte la preuve de la capacité du prolétariat à gérer une institution macroéconomique, et donc l'ensemble de la production. Cette même gestion, entre les mains d'une classe privilégiée, ne visant que ses intérêts propres, ne peut pas soutenir la comparaison.

Ce qui explique cette grande réussite est la sortie du cycle profit-crédit. Le régime général le supprime et le remplace par le cycle cotisation-subvention, d'une efficacité incomparable. Les investissements, de très grande ampleur dans le secteur hospitalier, ne sont plus financés par le seul crédit, mais aussi par la subvention. Dans ce cas, il n'y a pas de dette à rembourser, ce qui est absolument décisif dans la pratique du travail concret. La suppression de l'endettement permet en effet d'évacuer les directions gestionnaires et leurs protocoles de marchandisation de la santé pour mettre la clinique au cœur de la pratique. Ce principe est renforcé par le statut des producteur.trices, titulaires de la qualification personnelle dans la fonction publique hospitalière, dès lors souverain.nes sur la production. Il s'agit là d'un modèle économique révolutionnaire, exemple probant de la maîtrise du travail concret grâce à celle du travail abstrait.

Ce modèle est au cœur des analyses de l'association Réseau Salariat depuis sa création. Il s'est agi de s'en inspirer pour proposer une voie de sortie du mode de production capitaliste sur la base d'une généralisation de la qualification personnelle, d'une part, et du cycle cotisation-subvention, d'autre part. L'économiste B. Bony fut le principal artisan de ce modèle économique dans lequel la production est totalement socialisée à partir de ces grands principes. Dans ce modèle, la valeur ajoutée du secteur marchand est intégralement

35 Nous sommes en 1946. La scission de la CGT intervient dès l'année suivante par la création de FO.

distribuée, sous forme de cotisations, vers des caisses de salaires, de services publics et d'investissements. L'une des lignes de force que nous y voyons concerne le caractère démocratique de l'investissement. L'orientation de la production ne relève plus d'un pouvoir privé, puisque les banques sont supprimées, mais d'une décision démocratique. De plus, cette décision n'est plus motivée par la recherche du profit, lui aussi supprimé, mais par la production de valeurs d'usage. Les conditions écologiques et anthropologiques de la production peuvent donc y trouver toute leur acuité, au moment de la décision. Enfin, sur le plan monétaire, ce modèle autorise une création de monnaie par les caisses d'investissements. Cette création s'effectue quand la somme des cotisations perçues est inférieure à la somme des subventions accordées. Ce dernier point assure pleinement la maîtrise du travail abstrait par les producteur.trices.



Modèle économique élaboré par B. Bony en 2014

Ce modèle économique, du fait qu'il s'appuie sur le déjà-là du salaire à la qualification personnelle et du cycle cotisation-subvention, est une première avancée théorique révolutionnaire. Nous y observons cependant certaines fragilités, à commencer par son approche par la subvention de l'investissement, approche problématique car le

versement des salaires reste dépendant de la production préalable de valeur ajoutée. De fait, ce modèle nous laisse supposer que la variation du montant de la valeur ajoutée marchande peut faire varier le montant des salaires. Il y a en effet un lien proportionnel (60%) entre cette valeur ajoutée et le montant des salaires, mais c'est la valeur ajoutée, nécessairement fluctuante, qui est déterminante. L'autre difficulté provient de l'absence de mode de calcul des prix. Nous posons ici qu'un mode de calcul des prix est nécessaire au bon fonctionnement de la production à l'échelle macroéconomique. Il s'agit de maîtriser le travail abstrait au-delà des entreprises considérées isolément. Nous constatons par ailleurs que B. Bony ne mentionne pas l'étape nécessaire de destruction de la monnaie, ce qui laisse supposer que la masse monétaire en circulation est en constante augmentation. Enfin, nous voyons une contradiction dans le fait que la caisse économique puisse créer de la monnaie pour subventionner des investissements alors que la totalité des salaires est déjà versée. Or les investissements, comme toute production, ne sont que du travail. Ce travail étant déjà rémunéré par le salaire à vie, pourquoi créer de la monnaie supplémentaire ? Si le statut de producteur est institué, toute la production est déjà « financée ». Dès lors, nul autre besoin de création monétaire.

3.2. Le salaire comme seule et unique source de création monétaire

Nous l'affirmons résolument : *seul le travail produit de la valeur*. Autrement dit : la production ne requiert que du travail. Quelle que soit la production envisagée, nous n'avons besoin que de producteur.trices, d'outils et de machines produits par des producteur.trices et de matières premières acheminées par des producteur.trices³⁶, et donc de salaires. Le capital et le financement de l'investissement ne sont d'aucune nécessité dans ce processus. Ce postulat pose les fondations sur lesquelles s'appuient notre modèle économique et la monnaie qui l'accompagne. Il détermine un cadre économique dont le premier enjeu est de sortir du mode de production capitaliste en poussant jusqu'au bout le déjà-là communiste que nous avons identifié. Ainsi nous affirmons très nettement notre fidélité au salariat tel que les producteur.trices l'ont institué durant le 20^{ème} siècle par la subversion de sa forme capitaliste.

36 Ce qui signifie pour nous qu'une ressource naturelle n'a pas de valeur économique en elle-même, mais seulement une valeur d'usage. Par exemple, la valeur économique du charbon correspond à la valeur du travail nécessaire à son extraction, et seulement à ce travail.

Suivant ce postulat, nous construisons notre modèle sur la base du statut de producteur.trice en le généralisant à l'ensemble des citoyen.nes majeur.es. Il s'agit d'une extension de la citoyenneté qui nous pose enfin en capacité et en responsabilité d'organiser la production. Nous devenons titulaires d'une qualification, et donc d'un *droit politique au salaire, ou droit de tirage sur la production*. Il va sans dire que cette institution implique la suppression de toute autre forme de revenu que le salaire. Les différentes formes de revenu actuellement instituées sont toujours le vecteur de l'exploitation du travail d'autrui. Cette seule raison suffit à les prohiber.

Il nous faut ici préciser que le droit politique au salaire, qu'il se réalise sous la forme du salaire unique ou à travers une échelle, implique un maximum. Cependant nos travaux s'inscrivent dans la continuité de notre histoire sociale, aussi proposons-nous une échelle des salaires dans un rapport de 1 à 3. Cette position se justifie, au moins provisoirement, par la nécessité d'inciter les producteur.trices à s'orienter vers l'ensemble des postes de travail correspondant à la satisfaction de tous les besoins. Cette échelle constitue également, par sa traduction monétaire, une objectivation des conflits sociaux relatifs à la valeur. Ces conflits nous semblent actuellement irréductibles. Ils sont l'expression du caractère tragique de notre condition. Nous faisons le choix d'assumer pleinement cet état de fait³⁷.

Ces considérations étant posées, nous séparons les deux fonctions du système bancaire actuel, la création-destruction monétaire et l'orientation de la production. Ainsi nous nommons *caisse des salaires* l'institution de création-destruction de la monnaie communiste. Cette institution est dotée d'une simple fonction technique. Nous la posons comme la forme accomplie du régime général de sécurité sociale. Elle crée la monnaie correspondant à la somme de tous les salaires au début de chaque cycle et la détruit tout au long de ce même cycle, toujours en vue de l'égalité entre création et destruction. Cette caisse ne prend donc aucune décision concernant l'orientation de la production. Ces décisions sont prises dans des institutions démocratiques.

37 Le choix de conserver l'outil monétaire trouve sa raison chez les anthropologues. Ces chercheurs nous apprennent que les sociétés dites « archaïques » réglaient la part majeure de leurs échanges sous la forme du don-contre-don, la grande violence de ces pratiques se trouvant recouverte par le récit mythique, la tradition et la croyance. Nous en concluons que toute forme d'échange est potentiellement inégale et violente, y compris par l'entremise de la monnaie. Nous affirmons cependant que la monnaie, si elle est l'expression de la violence sociale, est aussi un excellent outil de gestion de cette violence, notamment par l'institution d'une petite échelle des salaires.

3.3. Le versement des salaires précède la production

Dans le capitalisme, le premier mouvement de la production ne peut s'effectuer que par l'avance de capital, non seulement sous la forme de fonds propres³⁸, mais aussi par l'accès au crédit. Dans un deuxième temps, les producteur.trices produisent ce que nous appelons communément *la valeur ajoutée*, c'est-à-dire ajoutée à la valeur produite et fournie par d'autres producteur.trices. Dans un troisième temps, la production est vendue. Alors seulement nos producteur.trices peuvent percevoir leurs salaires ! C'est pourtant leur travail, et seulement leur travail, qui a permis cette production.

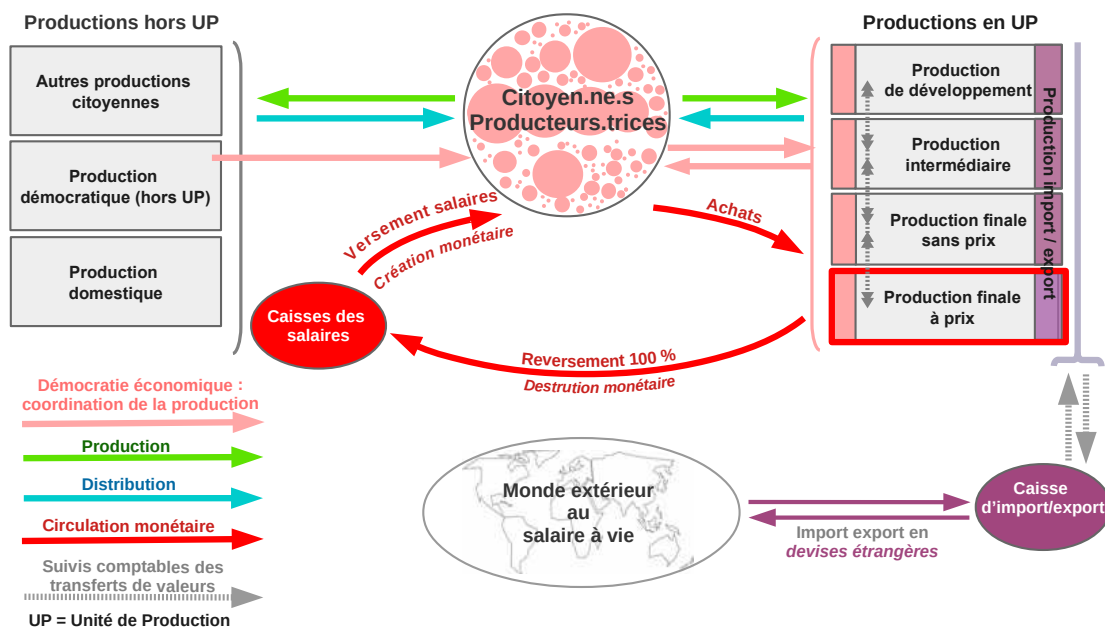
Ce renversement est la grande imposture des prêteurs. Il faut en effet l'affirmer sans réserve : la seule avance nécessaire à la production est le versement des salaires. Non seulement l'endettement n'est d'aucune utilité, mais c'est une prise de pouvoir sur la production. Quand bien même le capital, par sa puissance hégémonique, naturalise ce processus, il doit être contesté et renversé.

Bien conscients de cette imposture, et soucieux de fonder pleinement notre modèle sur le statut de producteur.trice, nous posons la création de la monnaie pour verser les salaires au début de chaque cycle. Précisons qu'il s'agit de la seule création monétaire dans ce nouveau modèle. Puisque seul le travail produit de la valeur, toute la monnaie nécessaire est créée pour le seul versement des salaires.

3.4. L'abolition du capital, ou suppression du financement de l'investissement

A ce point de réflexion, nous pensons l'avoir démontré : il n'y a pas d'investissement à financer. Non seulement le capital n'est pas nécessaire, mais il est le premier vecteur d'exploitation des producteur.trices. La seule raison de l'endettement est l'emprise qu'il permet sur la production. Toutes les pathologies déjà signalées, en termes écologiques et anthropologiques, trouvent ici leur moyen technique. Rappelons que ce mode de financement de l'investissement par le crédit s'accompagne du pouvoir d'orientation de la production sur les seuls critères d'une production de survaleur économique. Du fait de la suppression du financement, notre modèle permet de transférer ces décisions dans des institutions démocratiques.

38 Les fonds propres sont cependant le fruit d'une exploitation de la force de travail ayant eu lieu durant le cycle précédent.



Nouveau modèle économique élaboré par Réseau Salariat en 2020.

Nous pourrions cependant nous en tenir au modèle de B. Bony puisqu'il supprime radicalement la dette. Nous observons cependant qu'il ne supprime pas le financement de l'investissement, mais remplace le crédit par la subvention. Or il s'agit de nous délivrer de cette illusion. L'un des enjeux de nos recherches est d'empêcher tout retour des prêteurs. Nous pensons que cette pratique peut encore revenir dans ce premier modèle car il maintient dans les têtes cette illusion de la nécessité du financement.

3.5. La monnaie communiste est une monnaie exclusivement distributive

Mais qu'est-ce qu'une monnaie communiste ? Nous la définissons en tant que monnaie exclusivement distributive. Elle a pour seule fonction l'acte d'achat de la production par les citoyen.nes. Elle est tout simplement l'outil technique du droit de tirage sur la production. Nous pourrions la présenter en tant que *monnaie salariale* puisqu'elle est relative au salaire, et seulement au salaire. Nous choisissons cependant de la qualifier de *communiste* afin de la poser dialectiquement dans son opposition à la monnaie capitaliste. De fait, la fonction de financement de l'investissement disparaît, ce qui signifie que cette monnaie ne peut pas se transformer en capital. Et en effet, elle ne peut pas s'accumuler. Sa fonction de *réserve de valeur* trouve enfin une limite. Certes, l'épargne est encore possible,

mais la formation de plus-value n'a plus cours et l'aiguillon du financement de l'investissement est supprimé.

La suppression de la plus-value est assurée par notre modèle de calcul des prix : nous y posons que la somme de tous les salaires doit correspondre à la somme de tous les prix. Ainsi le prix d'un bien ou d'un service n'est plus déterminé par un marché, ni même administré par un quelconque pouvoir central, mais simplement calculé en termes de quantité de travail. Le calcul du prix d'un bien ou service repose fondamentalement sur la quantité de travail réalisée dans toute la chaîne de production concernée par sa fabrication³⁹, base sur laquelle le travail nécessaire aux productions de développement⁴⁰ est alors intégré par socialisation. Multiplié par le salaire moyen général, ce quantum de travail devient sa valeur économique. Il faut également ajouter à cette valeur celle qui est produite par les producteur.trice.s des biens et services distribués sans échange monétaire et celle qui est produite par celles et ceux dont la production s'effectue en dehors des unités de production. Ces ajouts de valeur sont effectués par l'emploi de coefficients régulièrement mis à jour. C'est ainsi que la totalité des salaires se retrouve dans la somme de tous les prix. Pour plus de précisions sur ce mode de calcul, nous invitons nos lecteur.trice.s à consulter nos documents sur le site de Réseau Salariat⁴¹.

Un autre aspect très important de cette monnaie est sa circulation restreinte. Elle emprunte un circuit court allant de la caisse des salaires aux comptes bancaires des citoyen.ne.s⁴², puis de ces comptes aux unités de production qui vendent la production à prix⁴³, lesquelles la reversent intégralement à la caisse des salaires, en vue de sa destruction. Il n'y a donc aucun flux monétaire dans les autres unités de production, quand bien même leurs échanges sont extrêmement nombreux. Un suivi comptable accompagne ces échanges et permet le calcul des prix de la production qui sera vendue.

Nous comprenons que l'absence de flux monétaires entre les unités de production puisse tout d'abord surprendre, mais nous observons que le capital a malgré lui produit une socialisation⁴⁴ de la production

39 Ce qui inclut toutes les consommations intermédiaires, lesquelles nous renommons « productions intermédiaires ».

40 Nous nommons ainsi ce qui se nomme « investissement » dans le capitalisme. Il s'agit donc des moyens de production pour lesquels nous proposons une socialisation intégrale, mais sans « financement » puisqu'il s'agit de travail déjà rétribué.

41 https://www.reseau-salariat.info/articles/2021-07-04_1/

42 Nous choisissons ici l'expression « compte bancaire » par soucis d'être compris, mais l'expression « compte salarial » nous semblerait plus appropriée.

43 Il s'agit du seul secteur de la distribution.

44 Au sens de Marx, la socialisation de la production apparaît au moment où la division du travail atteint un seuil à partir duquel l'autonomie des individus ou des groupes sociaux n'est plus possible.

que nous jugeons propice au basculement vers notre modèle⁴⁵. En effet, une part considérable de la production s'effectue désormais dans des entreprises de très grandes tailles. Ces entreprises sont organisées en ateliers ou départements de production, lesquels effectuent leurs échanges sans flux monétaires, mais produisent le suivi comptable nécessaire à la gestion de l'ensemble. Notre modèle se présente comme une issue positive à ce mouvement de socialisation. Il nous engage au dépassement de la concurrence économique afin de gérer collectivement et démocratiquement l'ensemble de la production. Cette gestion collective de l'infrastructure constitue à nos yeux la base technique et politique d'un état *communiste*.

3.6. Vers un état communiste ?

L'état communiste auquel nous pensons n'est donc ni celui du capital, ni celui du régime soviétique. Nous l'envisageons comme un ensemble de fonctions collectives assumées par les producteurs, ces fonctions ayant force de loi. Le régime général de la sécurité sociale, tel qu'il fonctionna entre 1946 et 1967, en est l'expression la plus prometteuse. Il s'agit pour nous d'une démonstration à grande échelle, le budget ainsi géré dépassant alors celui de l'état capitaliste. Notre modèle économique s'en inspire largement et vise à l'étendre à l'ensemble de la production. Nous envisageons ces fonctions collectives dans le cadre d'une *démocratie économique*⁴⁶. Ces fonctions relèvent essentiellement de l'orientation de la production, de l'organisation de la division du travail et de la gestion des ressources naturelles.

Ce qui distingue radicalement cet état *communiste* est la suppression de l'impôt. Tout le travail nécessaire à la production étant déjà rémunéré par la caisse des salaires, l'impôt n'est plus d'aucune utilité. De fait, il y a distribution monétaire, mais pas de redistribution. D'un point de vue matérialiste, nous dirons que l'infrastructure, à savoir les forces productives, s'empare de l'élément central de la superstructure : le régime politique. La prise en main de la production par les producteurs est simultanément celle de l'état. C'est alors le passage du gouvernement des hommes à l'administration des choses⁴⁷.

Nous ne développons pas plus avant nos réflexions à ce sujet, mais soulignons le fait que cette société communiste nécessite de profonds changements dans nos institutions, à commencer par

45 Nous renvoyons ici aux travaux de l'économiste A. Vatan.

46 Notre modèle propose l'application du principe de l'organisation multi-scalaire à la démocratie économique, offrant ainsi le maximum de pouvoir à l'échelle locale.

47 La formule est de Claude-Henri de Saint-Simon (1760-1825). Nous ne partageons pas sa philosophie productiviste, mais reprenons volontiers un tel aphorisme.

l'école. C'est une école de la démocratie et de la responsabilité dont nous avons besoin, non celle de la compétition et de l'obéissance. Il s'agit de produire notre monde en tant que citoyen.nes adultes, libres et responsables.

4. Conclusion

Si nous qualifions notre monnaie de *communiste*, c'est en rapport avec le champ économique et politique de notre modèle, voie de sortie dialectique du mode de production capitaliste. Déplaçant notre propos dans le champ philosophique, nous la qualifions de *matérialiste*. La même dialectique l'oppose en effet à la monnaie qui circule actuellement, une monnaie *idéaliste*, d'essence religieuse.

L'essence religieuse de la monnaie ne paraît au grand jour qu'au moment de sa métamorphose en capital. C'est alors qu'elle devient *l'idée absolue*⁴⁸, concrétisée sous forme de marchandise à prix dans les banques commerciales. Marchandise de toutes les marchandises, fétiche de tous les fétiches, cette monnaie dirige le monde. Plus aucune production n'est possible sans elle ! Le haut-clergé de la finance, réuni en conseil au plus haut des cieux, promulgue ses lois. Le bas-clergé relaie ces directives dans les médias : *les marchés sont inquiets, il nous faut les rassurer, produire toujours plus, voire s'offrir en sacrifice*. Nous vivons pleinement ce régime de croyance, en-deçà de nos consciences. La monnaie capitaliste, autrement dit *le capital*, est la plus grande des religions monothéistes. C'est une monnaie *idéaliste*.

La monnaie que nous avons élaborée, du fait qu'elle ne peut pas se transformer en capital, perd sa fonction de financement de la production. C'est ainsi qu'elle se trouve déchargée de sa toute puissance. Les croyances dont elle était l'objet peuvent enfin disparaître. Dès lors, le roi est nu. Ce pauvre fétiche n'était qu'un bout de papier !

Bibliographie

Bachet D. & Borrits B. (2021), Dépasser l'entreprise capitaliste, Édition du Croquant, Vulaines sur Seine.

Bony B. (2012), Non, la « dépense » publique n'est pas une dépense !

<https://www.reseau-salariat.info/articles/0f4f0fe9585fd2c48fd2e0062dc1c1e0/>

48 C'est par hyperbole que nous employons ici le concept hégélien d'*idée absolue*. Il s'agit de souligner la mystification totalitaire du capital en tant que mode de financement de la production.

Bony B. (2012), Répudier la dette ou se passer du crédit ?

<https://www.reseau-salariat.info/articles/9d953fb091ead66aa4c2863cb9b2c5de/>

Borrits B. (2018), Au-delà de la propriété, La Découverte, Paris.

Collectif Réseau Salariat (2012), Pour un statut politique du producteur, brochure, Paris.

Collectif Réseau Salariat (2016), Caisses d'investissement et monnaie, brochure, Paris.

Didry C. (2016), L'institution du travail, droit et salariat dans l'histoire, La dispute, Paris.

Dupuis-Déri F. (2013), Démocratie, histoire politique d'un mot, Lux, Montréal, Québec.

Étiévent M. (1999), Ambroise Croizat ou l'invention sociale, Gap, Challes-les-Eaux

Friot B. (2021) Puissances du salariat, Points-Seuil, Paris.

Friot B., Lordon F. (2021), En travail, conversations sur le communisme, La dispute, Paris.

Garrigou A. (2002), Histoire sociale du suffrage universel en France : 1848-2000, Seuil, Paris.

Graeber D. (2013), Dette : 5000 ans d'histoire, Les liens qui libèrent, Paris.

Grégoire M. (2013), Les intermittents du spectacle, enjeux d'un siècle de luttes, La Dispute, Paris.

Harribey J. M. (2013) La valeur, la richesse et l'inestimable – Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste, Les liens qui libèrent, Paris.

Le Pors A. & Aschieri G. (2015) La fonction publique au XXIème siècle, L'Atelier, Ivry-sur-Seine

Manin B. (1995), Principes du gouvernement représentatif, Édition Flammarion, Paris.

Marx K. (1857), Contribution à la critique de l'économie politique, Éditions sociales (2014), Paris.

Mauss M. (1923), Essai sur le don, Édition Allia (2021), Paris.

Vatan A. (2022), La situation de la classe laborieuse en France, Delga, Paris.